

Réf: Dossier 396163

Avis de constitution

SOCIETE « MINIMOO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8 -ème tranche non
loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINIMOO »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Agence de conseils, d'accompagnement et assistance en voyage
- Tourisme
- Formation et conseils
- Service de conciergerie de voyage
- Service de location de transport privé

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8 -ème tranche non
loin du pont Soro, Lot 400, Ilot 28

Dirigeant(s) M KOUAKOU N'GORAN JONAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01789 du 07/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21447/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

